

L'intersyndicale du collège Saint-Exupéry  
pour la communauté éducative  
42 avenue Pierre Sépard  
95400 VILLIERS LE BEL

Villiers-le-Bel, le 02/09/2021

À Madame la Directrice Académique  
des Services de l'Éducation nationale  
Immeuble Le Président, 2A Avenue des Arpens  
95520 Osny  
s/c de Monsieur le Principal du collège

**Objet : Rentrée scolaire 2021**

***Copie adressés aux syndicats SNES, SUD Education, SNEP-FSU***

Madame la Directrice Académique des Services de l'Éducation nationale,

En fin d'année scolaire 2021, les enseignants du collèges Saint-Exupéry se sont mobilisés à travers deux journées de grèves fortement suivies (80%) à l'issue desquels vos services nous ont reçu en audience en présence des collèges Léon Blum et Martin Luther King, tous en réseau d'éducation prioritaire et tous touchés par des reprises de moyens et une hausse flagrante des effectifs.

En cette rentrée scolaire, nos listes de classes affichent un total de 546 élèves, portant à 27 élèves les classes de 4<sup>e</sup> et certaines classes de 6<sup>e</sup>. Vos services avaient prévus 560 élèves dans notre établissement et cette prévision semble ne pas se démentir puisque des inscriptions continuent de nous parvenir. Où mettrons les élèves que vous ne manquerez pas de vouloir orienter vers notre établissement ?

L'équipe enseignante réitère ici son avertissement solennel : il n'est pas d'éducation dite prioritaire avec de tels moyens accordées ! Nous ne saurions garantir aux élèves la réussite à laquelle ils peuvent légitimement aspirer dans de telles conditions. Le collège Saint-Exupéry avant dernier collège du département selon le critère de l'IPS, touché l'an passé par des faits de violences répétés qui ont conduit à plus d'une douzaine de conseil de discipline, réclame d'autres moyens.

Aussi, conformément au préavis de grève illimité que nous avons adressée à Madame la Rectrice au début du mois de juillet 2021, les équipes réunies en assemblée générale le jour de la pré-rentrée ont voté une grève à compter de lundi 6 septembre de façon reconductible. La création d'une division supplémentaire en 6<sup>e</sup> et en 4<sup>e</sup> pour endiguer cette flambée des effectifs s'impose, sans quoi, l'année scolaire promet, selon nous, d'être très difficile pour la communauté éducative dans son ensemble.

Nous souhaitons qu'une délégation soit reçue en urgence lundi par vos services en audience afin de vous rappeler l'importance majeure des effectifs par classe dans notre établissement classé REP+ où le taux de réussite au brevet a chuté à 66 % au DNB 2021.

Si des moyens étaient accordés avant lundi, le conflit social et la grève pourraient alors être évités.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de notre profond dévouement au service public d'éducation.

La communauté éducative du collège Saint-Exupéry (professeurs, Vie scolaire, parents d'élèves)